



Compte-rendu de l'assemblée générale du 16 janvier 2006

Participants

Cent quinze adhérents et sympathisants ont participé à l'assemblée générale en présence de M. Flaconnèche, maire du 7°, Mme Dagorne conseillère régionale représentant M. le député Dubernard, M. De Filippis adjoint aux sports, M. Ducard adjoint à l'urbanisme, M. Mabilon conseiller d'arrondissement.

Excusés : M. Michel Mercier président du conseil général, M. le député Christian Philip, Mme De Coster conseillère générale, M. Christian Coulon maire du 8°, M. Alexis Perret conseiller technique auprès de M. Gérard Collomb.

Introduction

M. Jean Bernizet, président de l'association, remercie les élus et l'ensemble des participants d'être venus si nombreux. Il rappelle la structure de l'association et de ses deux commissions de travail, ainsi que les buts poursuivis par l'association. Il remercie le lycée professionnel ORT d'avoir bien voulu nous prêter une superbe maquette du château Lamothe réalisée par ses élèves et que chacun pourra admirer en fin de réunion.

Modification de l'article 9 des statuts

M. J. Brottier propose la modification de l'article 9 des statuts.

Nouvelle rédaction de l'**article 9 conseil d'administration** :

« *L'association est dirigée par un conseil d'administration de **22 membres**, maximum, élus pour 1 an par l'assemblée générale. Les membres du conseil sont rééligibles.*

Pour être candidat au C.A., il est nécessaire d'être membre cotisant depuis au moins une année pleine.

*Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé, au minimum : d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier qui pourront se faire assister d'un **ou deux** adjoints.*

Pour être candidat au bureau, il est nécessaire d'être membre du C.A. depuis au moins une année pleine, c'est-à-dire cotisant depuis au moins deux années pleines. La révocation du C.A. se fait par assemblée générale extraordinaire et par au moins deux tiers des membres inscrits. »

Cette nouvelle rédaction de l'article 9 est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité moins deux abstentions. M. Bernizet passe la parole à D. Bourquelot, secrétaire, pour la présentation du rapport d'activités.

Rapport d'activités

Depuis l'assemblée générale du 31 janvier 2005, le conseil d'administration s'est réuni 12 fois dont 2 exceptionnelles en été pour contrer le projet JADE. Le bureau s'est réuni 2 fois.

Plusieurs membres du C. A. participent au C.I.C.A. comité d'initiative et de consultation d'arrondissement, au conseil de développement du Grand Lyon et aux bureaux et assemblées générales des conseils de quartiers Jean Macé et Guillotière.

Les conseils de quartier envisagent la création d'un groupe de travail inter-conseils de quartier pour le projet de parc. L'ADPB considère qu'elle est représentative de la population de ces quartiers et est à même de poursuivre la réflexion sur le futur parc et elle propose que les membres des conseils de quartier intéressés nous rejoignent.

En février :

Réception de l'ADPB par M. Gérard Collomb à l'hôtel de ville assisté de ses conseillers techniques MM. Perret et Hugo. L'ADPB avait préparé une liste de points d'ordre du jour mais M. Collomb très au fait du dossier les a pratiquement tous évoqués dans son intervention liminaire :

- Les discussions avec l'armée sont prêtes d'aboutir, notamment sur le prix de la cession des terrains. La convention officielle sera signée avant la fin du présent mandat, après l'approbation du PLU.
- Acquisition avec paiement fractionné par le Grand Lyon des terrains au 2° semestre 2006.
- L'ADPB sera, associée au comité de pilotage politique et aux groupes de travail techniques : de l'élaboration du cahier des charges de maîtrise d'œuvre à la définition du projet définitif du maître d'œuvre.
- Désignation du Maître d'œuvre fin 2006.
- Début de réalisation dès la 2° année du prochain mandat.

En mars :

Le site internet de l'association a été ouvert.

Mme Planche responsable du centre international d'art textile nous présente l'état d'avancement de son projet.

M. Collomb, lors de la réunion avec les comités de quartier annonce qu'il va intervenir auprès du gouverneur militaire pour que la visite du tour du château soit possible lors des journées du patrimoine

Participation de l'ADPB au concours de photos organisé en mairie du 7°. Les légendes des photos du Château sont évocatrices : - Après la neige... un Parc. - A quand le réveil du bel au bois dormant ?

En avril :

Rencontre avec les responsables du lycée ORT qui ont fait réaliser par les élèves une maquette du château et une vidéo qui pourraient être mis à la disposition de l'ADPB.

Participation à la réunion organisée par l'Union des Comités d'Intérêts Locaux sur le patrimoine industriel en friche dans le Grand Lyon.

Rencontres avec les nombreuses parties prenantes de la caserne pour obtenir les autorisations de visite pour les journées du patrimoine : les services du Gouverneur, la police urbaine et le responsable du site.

Rencontre avec Nathalie Garrido, journaliste au Progrès qui ouvre largement son journal au projet de Parc.

RDV avec la proviseur du lycée Guimard qui souhaiterait un regroupement des lycées pour l'aménagement des terrains de sport.

Il paraît souhaitable de solliciter un financement conjoint du Rectorat et de la Région.

En mai :

La commission « plaquette » élabore un projet de questionnaire destiné aux visiteurs lors des journées du patrimoine. La commission « patrimoine » se réunit plusieurs fois pour mettre au point les documents à remettre lors des journées du patrimoine.

Rédaction d'une lettre de relance aux adhérents 2004 qui ont oublié de payer leur cotisation 2005.

En juin :

Projet de rendez-vous avec M. Georges Salamon chargé d'élaborer une démarche participative avec la population sur Gerland.

Il est envisagé de proposer à M. Salamon une telle démarche dans le domaine des espaces verts et parcs urbains. Il est décidé des tirages couleur en 600 ex. des deux feuilles d'information sur le patrimoine bâti et le patrimoine de verdure du Parc ainsi que du questionnaire à distribuer lors des journées du patrimoine.

Le Gouverneur militaire répond favorablement à M. Collomb et au président de l'ADPB pour l'organisation des journées du patrimoine.

Tout l'été, de nombreux contacts avec les responsables cités plus haut permettent de finaliser ce projet et de définir nos obligations résumées dans une convention à passer avec l'armée.

En juillet

M. le maire du 7^e nous informe qu'on vient de lui annoncer le projet d'implantation d'un établissement d'accueil et de formation des jeunes en difficultés – projet « Jade »-, ce projet soutenu par la présidence de la république risquant d'empêcher la réalisation du Parc.

En août

A la suite de cette nouvelle, on assiste à une très forte mobilisation des membres du CA présents à cette période de l'année et les adhérents sont alertés par courrier sur ce problème et sur les interventions du CA.

M. Bernizet rappellera la chronologie des faits, nos interventions et les réponses successives reçues.

Rencontre avec Mme. Chambon des ballades urbaines qui prévoit, dans le cadre d'une tournée des forts de l'Est Lyonnais, pendant les journées du patrimoine, la visite du château Lamothe en se mettant sous la responsabilité de l'ADPB.

En septembre

Mise au point définitive des journées du patrimoine.

Forte mobilisation des membres du CA et de quelques autres membres ou amis de l'ADPB.

L'armée fait nettoyer les abords du château. Des barrières sont installées pour créer une zone de sécurité autour du château et la mairie nous prête des tentes de cérémonie pour notre stand d'accueil devant la caserne.

Globalement ces deux journées sont un énorme succès : nous avons reçu 1250 personnes sans aucun incident et nous comptons plus d'une quarantaine de nouvelles adhésions.

Nous adressons aux différentes personnalités une lettre de remerciement pour nous avoir autorisés à réaliser cette action.

Une nouvelle lettre est adressée à tous les adhérents pour les tenir au courant du projet « Jade » et de l'abandon vraisemblable de son implantation à l'intérieur de la caserne Blandan.

En octobre

Envoi des invitations aux membres de l'association pour le dîner annuel à la maison Ravier.

Nouvelle lettre de M. Gérard Collomb qui confirme l'abandon du projet. M. Bernizet va revenir plus en détail sur ce courrier porteur d'avenir.

En décembre

Préparation d'une nouvelle rédaction de l'article 9 des statuts relatif au conseil d'administration.

Le repas du 18 novembre s'est déroulé dans un climat amical avec 66 présents très satisfaits du menu.

Les invitations à l'AG du 16 janvier sont adressées aux adhérents et aux invités.

M. Badel complète l'information sur le site internet de l'association : ce site réalisé par un adhérent bénévole a demandé beaucoup de travail. Il a déjà reçu plus de 330 appels. Rappelons son adresse : www.parcblandan.org ainsi que l'adresse e-mail où vous pouvez nous joindre à tout moment : lamothe.blandan@wanadoo.fr

Le site a vocation à être mis à jour tous les quinze jours. Son concepteur a décidé de réaliser une nouvelle présentation encore plus conviviale qui est, dès aujourd'hui, disponible.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

M. Bernizet passe la parole à M. J. Favetta, trésorier, pour le rapport financier.

Rapport financier

Le nombre d'adhérents est passé de 183 à 249 en 2005, soit une augmentation de 36 %.

Les recettes : **1984 €**

Les dépenses : **2043,1 €** soit un déficit de **59,1 €** Ces dépenses se décomposent ainsi qu'il suit :

Dépenses d'accueil (verre de l'amitié) **89,72 €**.

Dépenses de fonctionnement (timbres , enveloppes, tirages courrier,téléphone, cartouches d'encre.) **580,5 €**

Dépenses pour les locaux (assurances, location de salles, site Internet, carte d'adhérents) **568,83 €**

Dépenses pour les journées du patrimoine et le dossier « Jade » **804,05 €**

Le trésorier remercie l'ensemble des personnes pour leur disponibilité et leur aide : pour la préparation et la distribution des différentes informations aux adhérents et sympathisants ainsi que pour la prise en charge des frais de photocopie N&B.

Il propose de porter la cotisation annuelle à 9 €. Un adhérent estime qu'on pourrait la fixer à 10 €.

Réponse lui est faite que cela pourrait se faire l'année prochaine si les comptes continuaient à être déséquilibrés.

Sur proposition du président, le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

Interventions du président :

M. Bernizet rappelle quelques informations à l'origine des motivations de l'ADPB : la très forte augmentation de la population dans le 7^e, le très faible nombre d'espaces verts ou squares, le maintien de la police jusqu'en septembre 2007. Les travaux de confortement du château qui vont démarrer grâce au 300.000 € délégués au Ministère des Armées suite à l'intervention de M. Dubernard député de la 3^e circonscription.

Il reprend quelques points principaux du rapport financier et du rapport d'activités :

Pour la 1^{ère} fois, notre bilan financier est légèrement déficitaire. Je vous en ai donné l'explication dans le paragraphe adhérents. La reproduction de documents, notamment en couleur est onéreuse; surtout lorsqu'ils sont diffusés par milliers pour les journées du patrimoine. J'ajoute que environ 200 plaquettes avaient été déposées dans la galerie des beaux arts pendant les journées du patrimoine et ceci grâce à la gentillesse du service de la communication de la mairie centrale. Un grand merci à cette personne.

M. Bourquelot vous a fait un long, précis et détaillé rapport de nos activités en 2005. Cette année a été très chargée. Vous l'avez compris deux temps très forts nous ont mobilisés pendant la période estivale.

1°) Les journées du patrimoine les 17 et 18 /09/2005

La préparation fut difficile et laborieuse pour les raisons suivantes:

- a) Le propriétaire des lieux est l'armée.
- b) Les occupants sont divers services de la Police Nationale.
- c) C'est une zone sensible compte- tenu du plan VIGIPIRATE.
- d) Il y avait occupation temporaire de l'espace public (Stand devant la caserne).
- e) Plusieurs associations désiraient être présentes sur le site.

Heureusement pour nous, dès le départ, nous avions rédigé un programme d'organisation et Monsieur le Sénateur Maire Gérard COLLOMB a appuyé notre requête auprès de Monsieur le Gouverneur Militaire

Après de multiples demandes d'autorisation et de réunions avec les différents responsables et associations, nous avons signé une convention avec l'armée nous rendant responsables des lieux pendant les 2 jours y compris des ballades urbaines du musée GADAGNE et de la conférence faite par Monsieur PHILIBERT.

Les contraintes d'organisation, de balisage du site nous ont été imposées par l'armée.

Tous les obstacles furent franchis et grâce à la mobilisation de tout notre C.A., des conjoints, de membres de C.I.L. Jean Macé Berthelot et d'adhérents ces journées ont connu un grand succès sans incident. Egalement suite à l'intervention de Mme. DESBAZEILLE les visiteurs ont pu découvrir la poudrière.

Nous avons accueilli 1250 personnes dont 550 le dimanche après-midi.

Un lâcher de ballons pour les enfants clôturait ce week-end.

Un grand merci à tous et à toutes.

Nous essaierons de faire aussi bien sinon mieux cette année.

Pendant ce week-end nous avons remis un questionnaire aux visiteurs. Une analyse des 132 réponses a été faite par M. Georges DELEUZE, membre du C.A. IL va vous en faire un résumé

2°) Le projet JADE

Jeunesse- Apprentissage –Défense- Emploi

« Un vendredi de fin Juillet, Monsieur FLACONNECHE Maire du 7^{ème} m'appelait au téléphone pour me prévenir d'un projet important envisagé par le gouvernement, sur le site de BLANDAN.

Le lundi, il me recevait en présence de plusieurs de ses adjoints et de sa Directrice de Cabinet pour nous annoncer la création d'un centre pour jeunes en difficultés sur le site de BLANDAN.

Un article de presse, dans les pages nationales annonçait ce projet le 26 juillet, jour de la réunion officielle avec le Monsieur le Gouverneur.

Pour nous, quelle catastrophe!!! Car c'était d'un seul coup anéantir près de 10 ans de travail Adieu le parc

La décision finale devait être prise avant le 15 Août Calendrier bien choisi (!!!!!) en cette période estivale.

Nous avons écrit à Monsieur le premier ministre, Madame Le Ministre de la défense, Monsieur le Sénateur Maire Gérard COLLOMB, Messieurs les députés Jean-Michel DUBERNARD et Christian PHILIP., Monsieur le Maire du 7^{ème} Jean-Pierre FLACONNECHE et à nos adhérents par lettre du 2 Août. Il y a eu une mobilisation générale et massive de la part de tous les élus. Ainsi, M.J.M. DUBERNARD m'a téléphoné deux fois longuement,

Début août, nous avons appris que le projet était suspendu mais pas définitivement annulé.

Chaque élu nous a adressé une copie du courrier envoyé et reçu.

Je me propose de vous lire quelques paragraphes de lettres reçues.

1°) de M. DUBERNARD 2°) de M. PHILIP 3°) de M. COLLOMB

Ceci nous incite à un certain optimisme quant à la perspective de réalisation de notre projet. L'action à mener avec vous à partir de cette année, sera plus orientée vers la concrétisation des idées que l'on défend depuis 1997, à savoir la réalisation de ce parc. Il faudra donc être très vigilant et continuer à nouer des contacts de plus en plus étroits avec les décideurs de façon que nous ne soyons pas marginalisés au moment où beaucoup de personnes, d'associations risquent de se manifester. »

Synthèse du questionnaire « futurs utilisateurs »

M. Deleuze présente les souhaits des futurs utilisateurs exprimés lors des journées du patrimoine (132 réponses) :

- Pour le thème « promenades/sports », 73% demandent des circuits promenades, des parcours sportifs de santé, des parcours vélos, un emplacement pour les skates et les rollers.
- Pour le thème « détente/repos », 76% demandent des pelouses, des bancs/transats/parasols, des espaces enfants avec jeux et manèges...
- Pour le thème « culture et loisirs » 64% une salle de concert, des salles de spectacles, des salles d'expositions temporaires.

Puis viennent ensuite d'autres propositions, avec de plus faibles pourcentages ; certaines pourront être utilement reprises par l'association.

Interventions diverses :

M. Flaconèche évoque une réunion sous l'autorité du Préfet en vue de recenser les occupations actuelles de la caserne, occupations qui sont précaires et révocables. Il a été confirmé le départ de la police en septembre 2007. Les bâtiments en bon état (notamment le bâtiment en maçonnerie de 200m.) doivent trouver une utilisation conforme avec l'objectif du parc urbain. Après l'accord sur le prix de la caserne, l'acquisition est prévue avant la fin de l'année. Il faut dès maintenant réfléchir à la définition du parc.

M. Flaconèche remercie l'association pour sa réactivité face au projet JADE de cet été. Son action a permis de provoquer l'intervention des élus.

Mme Dagorne rappelle l'attention que le député Dubernard porte aux projets de l'association. Il faut réfléchir à la concrétisation du projet. Elle remercie l'ADPB de les avoir sensibilisés, en plein mois de juillet, au projet JADE. Elle suit avec attention les travaux de confortation du château.

M. Ducard indique que le permis de confortation a été déposé et qu'il a reçu un avis favorable de la mairie.

Election du conseil d'administration.

Trois nouveaux candidats se présentent : Mme Geneviève Colas, Mme Françoise Soum-Cantin, M. Marc Boixader. Les dix sept anciens conseillers se représentent et tous les vingt sont élus à l'unanimité.

M. Bernizet clôture l'assemblée et invite l'assistance à un pot de l'amitié.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Le conseil d'administration, réuni le 06 février 2006 a élu son bureau 2006

	BUREAU	AUTRES CONSEILLERS
Président	Jean Bernizet	Marc Boixader
Vice-président	Jean Brottier	Raymond Calazel
Vice-président	Marcel Fourneau	Thérèse Carruel
Vice-président	Bruno Labergerie	Geneviève Colas
Secrétaire	Dominique Bourquelot	Mario DE Filippis
Secrétaire adjointe	Rosine Chésneau	Marie-Chantal Desbazeille
Secrétaire adjoint	Georges Deleuze	Jean-Marc Ducard
Trésorier	Joseph Favetta	Andrée Fuzelier
Trésorier adjoint	Maurice Badel	Jean-François Saddy
		Françoise Soum-Cantin
		Danielle Suzanne

NOTA à destination des membres de l'ADPB n'ayant pas encore renouvelé leur cotisation :

Sans doute, vous n'avez pu assister pour des raisons personnelles à l'AG du 16 janvier dernier, mais nous pensons pouvoir compter sur votre soutien pour ce projet de parc Sergent Blandan. Malgré les lenteurs constatées et en préparation des nouvelles échéances, il faut que nous soyons toujours très nombreux à le soutenir.

Dans ce but, veuillez trouver ci-dessous un bulletin d'adhésion **2006** que nous vous proposons de nous renvoyer. MERCI et bien cordialement.

Le Bureau.

Bulletin d'adhésion 2006

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

e- mail :

Signature

Cotisation 2006 : **9 euros**, à régler par chèque à l'ordre de l'ADPB 16 rue Lamothe 69007 Lyon

13/02/06